

Transcription du document du mois de juin 2026, AncDK15-2, pièce 107

Feuillet 1

[*En marge*, P^{er} (=premier) juin 1734, n°13

Sur la gauche : Enregistré sur le registre des edits et declarations, folio 9 verso ;

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, acceptant les offres des Magistrats des villes de la Flandre maritime, y compris celle de Dunkerque, et ordonnant en conséquence qu'en remettant par eux à Jean Claude Leclercq, chargé du recouvrement de la finance des offices municipaux, la somme de 90 000 lt (livres tournois) plus six deniers pour livre, ils seront exceptés de l'exécution de l'edit du mois de novembre 1733, portant création et rétablissement des offices municipaux]

1. Extrait des registres du Conseil d'Etat
2. Veu au Conseil d'Etat du Roy
3. les memoires presentées à Sa Majesté
4. par les Magistrats des villes de
5. la Flandre maritime, y compris celle
6. de Dunkerque, par lesquels pour renouveler
7. les marques de leur zele pour le bien
8. du service et de leur soumission aux
9. ordres de Sa Majesté, ils ont offert la
10. somme de quatre vingt dix mille livres
11. en especes et six deniers pour livre d'icelle
12. pour estre lesdittes villes exceptées de
13. l'exécution de l'edit du mois de novembre
14. mil sept cent trente trois portant creation
15. et retablissement des offices municipaux.
16. et Sa Majesté desirant traiter favorablement
17. les Magistrats desdittes villes ouy

Feuillet 2

18. le raport du Sieur Orry, Conseiller
19. d'Etat et ordinaire au Conseil Royal,
20. controlleur general des Finances, le
21. Roy en son Conseil a accepté et
22. accepte les offres des Magistrats des
23. villes de la Flandre maritime, y
24. compris celle de Dunkerque, et en

25. consequence, a ordonné et ordonne qu'en
26. remettant par eux à Jean Claude Leclercqz,
27. chargé de recouvrement de la
28. finance des offices municipaux, la
29. somme de quatre vingt dix mil livres
30. en especes et six deniers pour livre
31. d'icelle, sur ses recepissez portant promesse
32. de leur en delivrer quittance du Sieur
33. Bertin, tresorier des revenus casuels,
34. les villes de la Flandre maritime,
35. y compris celle de Dunkerque, seront

Feuillet 3

36. exceptées de l'exécution de l'edit du
37. mois de novembre mil sept cent
38. trente trois, portant creation et
39. retablissement des offices municipaux.

40. Fait au Conseil d'Etat du Roy tenu
41. à Versailles le premier juin mil sept
42. cent trente quatre ./.
43. Signature : Devougny, collationné